



Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement M. Mohamed Yahya Ould Horma a supervisé le 7 juillet 2013 au Centre International des Conférences (Palais des Congrès) de Nouakchott, la cérémonie d'installation du comité de coordination et des sous-commissions spécialisées chargés de l'élaboration de la stratégie de migration de l'audiovisuel analogique vers le numérique en Mauritanie.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement a indiqué que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre la mise en œuvre de la feuille de route qui a été adoptée par le comité national chargé de superviser cette migration dont le lancement traduit les engagements du Président de la République vis-à-vis des dispositions de l'Union Internationale des Télécommunications qui visent à mettre définitivement un terme à la diffusion analogique en UHF le 17 juin 2015 et à la diffusion analogique en VHF le 17 juin 2020.

"La décision prise mondialement de procéder à cette migration reflète l'importance des effets induits de l'utilisation de la technologie numérique dans de multiples domaines parmi lesquels nous pouvons citer, à titre d'exemple, l'audiovisuel" a-t-il ajouté, soulignant que ce sont ces raisons qui ont conduit la Mauritanie à faire partie des précurseurs de la numérisation des systèmes de télécommunications et de la radiodiffusion.

M. Mohamd Yahya Ould Hormaa souligné par ailleurs que ce passage induira une valeur ajoutée technique et économique à travers la vente des fréquences libérées du (dividende numérique) aux opérateurs téléphoniques, des fréquences appelées à juste titre fréquences en

or en raison de leurs spécificités techniques et de leur rentabilité considérable.

Il a appelé également à la nécessité de suivre les évolutions marquant le secteur des techniques de l'information et de la communication et d'assurer les voies et moyens d'en tirer le plus grand profit pour le développement global du pays.

La cérémonie d'Installation du comité de coordination et des sous-commissions spécialisées a été marquée par la présentation d'un exposé animé par le Directeur Général de la Télédiffusion de Mauritanie (TDM) M.Mohamed Dieh Ould Sidaty, abordant entre autres questions les techniques de diffusion numérique et les normes organisant la gestion de cette diffusion, ses objectifs, ses avantages et les défis à relever.

Le secrétaire général du ministère de la communication et des relations avec le parlement M. Rassoul Ould El Khal ainsi que des responsables des commissions spécialisés chargés de la migration de la diffusion analogique vers le numérique en Mauritanie ont assisté à cette cérémonie.